



N° 230

L'Actu CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

Juin / Juillet 2025

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
et 16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

ADRESSE

6 route d'Aunay S/ Odon
14240 CAHAGNES

CONTACTS

Téléphone :

02.31.77.58.46

Email :

mairie@cahagnes.fr

Facebook :

Mairie de Cahagnes

Site internet :

www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Urgences médicales : 15

SOS violences

conjugales : 39.19

Infos COVID : 116.117

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

Les périodes de forte chaleur ont un impact sur les plus fragiles. Dans un souci de prévention, je rappelle que le CCAS est à la disposition des personnes âgées ou isolées et que le suivi en cas de canicule peut être enclenché sur demande.

De même, les épisodes orageux ont pu provoquer des dégâts sur l'environnement, les cultures et les habitations, je vous invite donc à rester attentifs et à l'écoute des consignes en cas d'alertes de vigilance diffusées par la Préfecture ou les médias, afin d'éviter tout risque inutile et de se mettre en danger.

La commune de Cahagnes a eu l'honneur de se voir décerner par la Région, le Label Patrimoine de la Reconstruction en Normandie pour une durée de 6 ans. Cette reconnaissance pour le patrimoine architectural de notre village et son histoire est un atout majeur pour l'attractivité touristique. Une cérémonie a eu lieu à Villers-Bocage, également lauréate ainsi que Vire, le 20 juin dernier.

Le concours Village fleuri a enregistré 9 candidatures pour sa 1ère édition, le jury passera d'ici fin juillet et la remise des récompenses est programmée le 20 septembre à 11h, salle Edeline. D'ores et déjà merci aux habitants qui ont participé et montré leur intérêt pour cet évènement. Je souhaite bonne chance à tous.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances estivales.

Comme chaque année, je vous donne rendez-vous au cimetière du Mondant le dernier dimanche de juillet, pour honorer la mémoire de notre lieutenant Marshall Cornwall.

Bel été à toutes et tous !

Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Sébastien KOSLOFF Tél : 06.62.54.02.25
Logements communaux : Pascale GASNIER-MENANTEAU Tél : 06.08.07.39.70
Groupe scolaire : Mme Karine FRANÇOIS Tél : 06.58.66.82.87
Frelons asiatiques : M. Philippe LEMARDELÉ Tél : 06.19.33.01.80

Les Actus MUNICIPALES

RÉUNION DE CONSEIL DU 17 JUIN 2025

Etaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE (arrivé à 20h08), adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY et Mme Hélène MOREAU ; conseillers municipaux ;

Etaient absents et représentés : M. Mickaël HAUSSIN et Mme Céline MATHELIER ;

Était absent et excusé : M. Sébastien KOSLOFF ;

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

RÉUNION DE CONSEIL DU 8 JUILLET 2025

Etaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU ; conseillers municipaux ;

Etaient absents et représentés : Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU et M. Jean Marie MAHIEU,

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

SUBVENTION

Cahagnes Cyclo Sport

L'association Cahagnes Cyclo Sport organise sa traditionnelle course cycliste le 31 août 2024. L'association a sollicité une aide financière de 200,00 € afin de participer à la sécurisation de cette course.

En effet, face à l'augmentation des incivilités rencontrées récemment, notamment de la part de certains automobilistes et habitants, l'association Cahagnes Cyclo Sport a pris la décision de renforcer les dispositifs de sécurité. Elle prévoit donc de faire appel à des équipes spécialisées (secouristes, gardiens de route, motos ouvrières, véhicules commissaires, etc.).

L'aide financière apportée par la commune permettra de couvrir le coût de la sécurisation indispensable à la réussite de la course. Adopté à l'unanimité.

LOGEMENTS COMMUNAUX

- **Le logement situé 4 route d'Aunay** sera libre dès le 1^{er} août. Le montant du loyer a été réévalué et fixé à 480€ par mois sans les charges, adopté à l'unanimité.



Contactez le secrétariat de mairie pour toute demande de renseignements ou visite.
Les candidatures peuvent être déposées avant le 23/07/2025.

- **Le logement du 9 impasse des Rouges Gorges** nécessite une lourde réfection avant d'être remis en location :

- Changement de la baie vitrée par l'entreprise B'Plast pour un montant de 2918,62 € HT adopté à l'unanimité.
- Travaux de peinture (murs, plafonds) et changement du revêtement de sol des 2 chambres pour un montant de 9 317,09 € par l'entreprise LUCAS PEINTURE qui pourra intervenir pendant les vacances d'été.

Le logement devrait être disponible à la location en septembre. Le montant du loyer sera de 650€ par mois sans les charges.

AMÉNAGEMENT DU BOURG – MAITRISE D'OUVRAGE

Signature de la convention de transfert de maitrise d'ouvrage relative à l'aménagement de sécurité sur la RD54.

En cas de réalisation de travaux qui relèvent de plusieurs maîtres d'ouvrage, ces derniers peuvent désigner celui qui assurera la maitrise d'ouvrage pour l'ensemble de l'opération. Il assure toutes les attributions et responsabilités attachées à cette fonction.

Pour la commune, cette convention concerne la tranche fixe des travaux, soit la partie sud et la création de la voie nouvelle derrière le presbytère.

Les travaux désignés sont : réfection de la chaussée et sa structure, création de trottoirs, signalisation verticale et horizontale, création de plateaux surélevés, réalisation de réseau pluvial, noue d'infiltration, intégration des cheminements vélo, aménagement de chicanes, réalisation de porte d'entrée d'agglomération au Sud de la commune, réalisation d'espaces verts.

La convention désigne la commune de Cahagnes comme maitre d'ouvrage pour une durée de deux ans, approuvé à l'unanimité.

Pour rappel, le coût total des travaux est estimé à 384 347,85 € HT.

La part du Département du Calvados est estimée à 68 975,00 € HT.

La part communale est donc estimée à 315 372,85 € HT.

RESSOURCES HUMAINES

Recrutement d'un vacataire du 7 juillet au 31 août 2025

L'agent vacataire effectuera l'entretien et la remise des clés ainsi que l'état des lieux de la salle polyvalente, de la salle Edeline et du centre d'accueil pour groupe « Les Pommiers », en fonction du nombre de locations durant la période d'absence des agents référents de ces bâtiments.

Rémunération brute sur la base d'un taux horaire de 15 €. Adopté à l'unanimité.

Adjoins techniques aux écoles

En raison d'un départ en retraite, certaines missions ont été redéployées et le poste initial a donc été redéfini. Un nouveau poste est créé et 3 autres sont modifiés sur les durées hebdomadaires à compter du 1er septembre 2025.

GROUPEMENT SCOLAIRE

Cantine

Une procédure de mise en concurrence (MAPA) a été lancée le 26 mai 2025 pour le choix du prestataire de fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire du 01 septembre 2025 au 31 août 2026. Seule la société CONVIVIO-RCO a déposé une offre conforme et répondant à la loi EGalim.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer le marché à cette société.

Le prix du repas unitaire est fixé à 3,01 € H.T. Cela représente 21 000 repas / an pour un coût de 63 210 € HT.

Contrat d'apprentissage

L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 ans au minimum et de 29 ans révolus au maximum, d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Ce dispositif peut être ouvert, sous condition, à des mineurs de 15 ans ou à des majeurs de 30 ans et plus (personne reconnue handicapée ou qui envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme). Un diplôme ou un titre est délivré à l'issue de la formation.

Ce dispositif présente un intérêt tant pour les personnes accueillies que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises.

Il est donc proposé à l'assemblée d'autoriser le recours au contrat d'apprentissage.

Le Conseil Municipal décide de recourir au contrat d'apprentissage dès la rentrée scolaire 2025 conformément au tableau suivant :

Service d'accueil	Fonctions de l'apprenti	Diplôme ou titre préparé	Durée de la formation
Enfance-jeunesse	Animatrice	BPJEPS Activités Physiques Pour Tous	08/09/2025 au 09/10/2026

L'animatrice en apprentissage interviendra essentiellement auprès des élèves des écoles maternelle et primaire sur le temps scolaire et pendant la pause méridienne. Elle pourra être détachée à la demande de la commune pour animer des activités sportives auprès d'un autre public.

Les Infos **MUNICIPALES**

AGENDA

Départ en retraite de Marie-Jeanne DUJARDIN

Après 22 années de service à la mairie de Cahagnes, nous avons fêté le départ en retraite de Marie-Jeanne DUJARDIN entourée de ses collègues et élèves de l'école. Nous lui souhaitons une bonne retraite.



Cérémonie de remise du Label du patrimoine de la reconstruction



M. Guy LEFRAND, Vice-Président du Conseil Régional de Normandie, a remis aux élus de la commune accompagnés par les représentants de l'association ACHC ayant travaillé sur le dossier, le diplôme et les panneaux d'entrée le bourg, lors de la cérémonie qui s'est tenue le 20 juin dernier à la mairie de Villers-Bocage.

Cérémonie du Mondant

La cérémonie d'hommage au Lieutenant James Marshall Cornwall aura lieu le **dimanche 27 juillet 2025** en présence des Anglais de la garde Royale. La messe sera célébrée à 9h30 par le père RAOUL.

A l'issue de cette cérémonie, la commémoration suivie du vin d'honneur se déroulera au cimetière du Mondant où nous vous invitons cordialement.



STATION D'ÉPURATION



Une quantité importante de déchets en tous genres sont ramassés chaque semaine à la station d'épuration : fil dentaire, coton tige, litière pour chat, lingettes, tampons et protections périodiques...

Hormis l'urine, les selles et le papier toilette, la cuvette des WC n'a pas vocation à recevoir d'autres déchets.

Il convient de respecter les consignes de tri et de jeter les autres déchets dans des poubelles.

Sans respect de ces consignes, les dégrilleurs de la station d'épuration risqueraient de se boucher et de créer une remontée des effluents dans le réseau de tout à l'égout.

PRÉSENCE DE FRELONS ASIATIQUES

Le premier nid de frelons à pattes jaunes, appelés communément "Frelons asiatiques" a été détecté sur le territoire de la commune.

Si vous avez un nid chez vous, contactez la mairie au 02.31.77.58.46.

En dehors des horaires d'ouverture de la mairie vous pouvez contacter l'un des deux référents frelons :

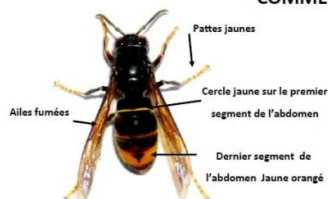
- M. LEMARDELÉ Philippe au 06.19.33.01.80.

- M. HAUSSIN Mickaël au 06.89.95.59.77.

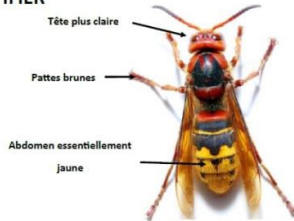
Un référent communal se déplacera à votre domicile pour vérifier que c'est bien un nid de frelons à pattes jaunes et dans l'affirmative, nous déclarerons le nid à la FREDON qui déclenchera l'envoi d'un désinsectiseur.

FRELON ASIATIQUE = DANGER

COMMENT L'IDENTIFIER



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)
à détruire.



Frelon européen
(jusqu'à 4cm)
à préserver.



Surtout ne prenez aucun risque.

CIMETIÈRE

Depuis l'arrêt du désherbage à l'eau chaude par la BACER, il faut trouver de nouvelles solutions pour le désherbage de la commune et notamment du cimetière. Il est réfléchi par le conseil municipal de végétaliser les allées du cimetière.

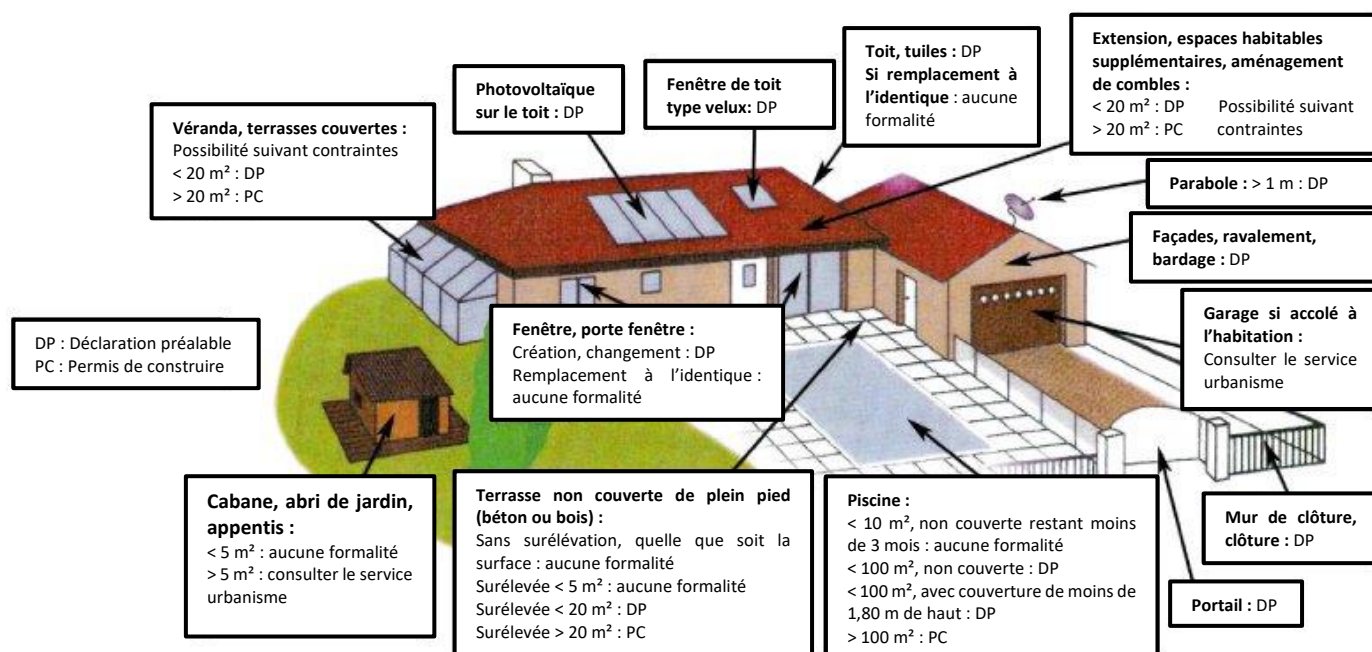
Pour éviter la pousse des mauvaises herbes dans le cimetière, un semis de gazon a été réalisé sur la dernière allée gravillonnée à droite. Merci de ne pas poser de pots ou jardinières devant ces tombes. Si l'essai est concluant, la totalité du cimetière sera enherbé dans les allées.

Il est rappelé aux familles que l'entretien des sépultures leur appartient, de même elles doivent veiller à leur bon état de conservation et de solidité (Cf. règlement intérieur du cimetière).

Nous vous remercions également de limiter le nombre de gerbes au niveau des columbariums afin de ne pas en gêner l'accès.

Urbanisme : RAPPEL

Toute construction ou modification de bâtiment sur votre terrain est conditionnée par le dépôt en mairie d'un document d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable). N'hésitez pas à venir vous renseigner au secrétariat de mairie ou par téléphone au 02.31.77.58.46.



Attention : Ces documents doivent être déposés en mairie et vous devez attendre de recevoir l'autorisation signée avant de commencer vos travaux sous peine de devoir démolir ce qui a été construit si votre demande venait à être refusée par le service du droit des sols d'Aunay Sur Odon.

VIGILANCE SÈCHERESSE DANS L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT



Malgré les pluies abondantes de cet hiver, l'insuffisance de précipitations depuis février, et l'augmentation des températures conduisent à constater des niveaux de cours d'eaux parfois plus bas qu'en 2022, année où le Calvados a vécu son dernier épisode de sécheresse.

Pour faire face au risque d'une aggravation de la sécheresse et pour préserver la ressource en eau et les milieux naturels, **le préfet du Calvados a décidé de déclencher la vigilance sécheresse sur tout le territoire du département.**

Il est dès lors fait appel à la responsabilité et au sens civique de tous pour **un usage raisonné et économe de l'eau, quelle qu'elle soit, en restreignant volontairement notre consommation d'eau.**

Des efforts de sobriété doivent être réalisés dès à présent tels que :

- limiter l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins, des stades, le lavage des voiries, des terrains de sport ;
- limiter le nettoyage des bâtiments, hangars et locaux de stockage ;
- reporter dans la mesure du possible les travaux consommateurs d'eau, les travaux en rivière, les manoeuvres des ouvrages hydrauliques, les vidanges de plans d'eau et la mise en service de nouveaux forages, pompes et retenues d'eau destinés à d'autres usages que l'alimentation en eau potable ;
- privilégier la réutilisation des eaux de pluie plutôt que l'utilisation du réseau public d'eau potable ;
- réduire les consommations d'eau domestiques ;
- limiter la fréquence de lavage des véhicules.

Le mot des assos

Club De Tennis De Cahagnes

Le Club de Tennis fera sa rentrée **au Forum des associations de Pré-Bocage Intercom à Villers bocage, le 6 septembre 2025.**

Nous y serons présents pour prendre les inscriptions 2025/2026 à l'école de Tennis :

- pour les enfants à partir de 6 ans,
- pour les Adultes débutants,
- pour les adultes désirant jouer en loisir.

Le club organisera une **porte ouverte le samedi 13 septembre** au gymnase et au cours extérieur à partir de 14h.

Enfants et adultes, vous pourrez venir découvrir le Tennis et faire un essai auprès de notre moniteur diplômé d'état.

Pour tous renseignements contacter JC Périclès au 06.80.27.74.97.

L'Amicale de la Gym volontaire de Cahagnes



Le 5 juin, les adhérents de l'amicale de la gym se sont réunis à Cahagnes pour leur repas annuel préparé par la maison Langlois de Caumont-l'éventé.

Malgré une météo capricieuse, l'après-midi fut consacrée aux jeux de société dans une ambiance amicale.

Deux prochaines sorties sont programmées pour le second trimestre 2025.

Le 10 octobre, nous nous rendrons en Seine Maritime pour un spectacle théâtral sur les traces de Bourvil.

Le 6 novembre, direction le casino de Luc sur Mer pour un déjeuner spectacle "tubes des années 80". Sortie organisée avec "génération mouvement".

Les cours reprendront le 9 septembre, les mardis de 10h à 11h30, vous pouvez venir nous rejoindre, n'hésitez pas à appeler au : 06-86-45-00-77 ou au : 06-59-65-60-26.

Cahagnes Cyclo Sports

Le Club Cahagnes Cyclo Sport organisera sa prochaine course de vélo sur route à Cahagnes le **dimanche 31 août 2025.**

Attention aux restrictions de circulation de 12h00 à 18h00.

Le circuit empruntera La Route de Sept-Vents – La Route des Loges – La Route du Bocage – La Route Les Roses d'Argent – La Route Impasse du Château – La Route de Sept-Vents.

L'APE

Avant de partir s'aérer le corps et l'esprit, toute l'équipe de l'Association des Parents d'Elèves des écoles de Cahagnes vous remercie d'avoir participé aux actions proposées pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Merci aux bénévoles d'un jour qui participent à la réussite des différentes manifestations: le corps enseignant, parents d'élèves, familles d'élèves.

Merci aux différentes associations de Cahagnes pour l'entraide apportée tout au long de cette année scolaire : l'AS Cahagnes, le Comité de Jumelage, le Comité des Fêtes.

Merci également à la Mairie et au personnel pour le temps consacré.

Merci aux maîtres, maîtresses pour leurs disponibilités, et aux Directrices des écoles de Cahagnes pour leur collaboration tout au long de l'année scolaire.

Tous les bénéfices des différentes actions de l'année 2024/2025 seront reversés aux écoles pour les projets pédagogiques de l'année 2025/2026. La somme exacte sera connue lors de l'Assemblée Générale le 19 septembre prochain.

Nous vous souhaitons un bel été sous le soleil Normand et vous donnons rendez-vous à la rentrée prochaine.

L'équipe de l'APE de Cahagnes.

Noémie, Laura, Julie L, Julie G, Martin, Elodie,

Tom, Cindy, Céline, Meghann, et Marion.



ACHC

Vous pouvez de nouveau profiter des expositions sur les moulins et sur l'été 1944.

Les panneaux ont été installés sur le terreplein central dans le centre bourg.



Le Comité de Jumelage

Hello,

Le comité de Jumelage remercie toutes les personnes d'avoir été présentes pour la soirée "Guinguette" le 21 juin dernier.

Vous êtes plus de 150 à y être venus vous restaurer, vous amuser et danser.

Le comité de jumelage vous donne rendez-vous pour son traditionnel "Green Man's day" le 13 septembre prochain, pour un moment convivial sur la place de la mairie.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de belles vacances d'été.



En référence au Pub anglais d'Horsted Keynes

Green Man's Day

13 SEPTEMBRE
Place de la mairie
A partir de 12 h
Restauration sur place

Saucisse frites – 8 €
Hamburger "végé" – 8 €
Hamburger frites – 10 €
Jeux d'extérieur

Renseignements et réservation :
Auprès de Sophie 07.81.67.89.50



THE GREEN MAN



APPORTEZ VOS COUVERTS



Facebook : Jumelage Cahagnes

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DE JUMELAGE DE
CAHAGNES - HORSTED KEYNES